

les annales de notre politique provinciale, et le gouvernement est revenu des élections avec une majorité énorme.

J'ai été fort étonné d'entendre l'honorable chef de l'opposition déclarer devant cette Chambre que lui et son parti étaient d'opinion que le gouvernement devrait maintenant mettre un terme à l'encouragement qui, jusqu'ici, depuis 1875, avait été accordé pour la construction de nos voies ferrées. Ce sont nos adversaires qui ont inauguré cette politique en 1875, et qui, comme l'a admis l'honorable chef de l'opposition, a déterminé, dans cette province, l'ère des déficits. Cette politique, nous avons dû la continuer, car il y avait une foule de chemins de fer qui avaient été commencés—chemins de fer destinés à développer considérablement certaines contrées de notre province—qui seraient restées sans aucune utilité, si le gouvernement n'avait pas aidé ces différentes compagnies à les compléter.

Pour être juste, l'on admettra que, si le gouvernement actuel a dû encourir des dépenses considérables pour continuer et compléter le réseau de nos chemins de fer dans la province de Québec, la responsabilité doit en retomber sur la tête de nos adversaires qui ont été les initiateurs de cette politique. Et je dois dire que j'ai été d'autant plus surpris du langage de l'honorable chef de l'opposition, lorsqu'il a exprimé l'espoir que le gouvernement cesserait de subventionner les chemins de fer, que je l'avais vu tout récemment encore, il y a à peine un mois, venir auprès des ministres en députation pour nous demander de subventionner ce vaste projet de chemin de fer connu sous le nom de chemin de fer de Labrador, et destiné, si le projet se réalise, à changer le cours du commerce et à faire de Québec l'une des grandes villes de l'Amérique. Il est évident que, depuis que mon honorable ami est devenu le chef de son parti, ses opinions sur cette question de l'aide aux chemins de fer se sont considérablement modifiées.

L'honorable M. Blanchet.—Si l'honorable secrétaire provincial se le rappelle, je ne suis pas allé auprès du ministère pour demander des subsides ; je suis simplement allé présenter les messieurs qui sont à la tête de cette grande entreprise.

L'honorable M. Langelier.—Je crois que la mémoire de l'honorable député lui fait défaut dans le moment. Il est venu—l'honorable premier ministre s'en rappelle—avec ces messieurs anglais pour demander de quelle manière le gouvernement envisageait ce vaste projet. Au reste, avant de siéger dans cette Chambre, j'avais l'honneur d'être membre de la Chambre des Communes du Canada, et, dans le cours de la dernière session, je me rappelle que l'honorable chef de l'opposition est venu à Ottawa dans le but d'obtenir la charte de cette compagnie, et